



Commune
de Valence-en-Brie

ARRONDISSEMENT de MELUN
(Seine et Marne)

01.64.31.81.35/01.64.31.88.42

BP n°1 - 77830 Valence-en-Brie

mairiedevalenceenbrie@wanadoo.fr

Envoyé en préfecture le 27/06/2019

Reçu en préfecture le 27/06/2019

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 077-217704808-20190625-56_2019DELEGAMA-AR

ARRETE PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE A UN ELU

ARRÊTE N° 56/2019

Le Maire de la Commune de VALENCE-EN-BRIE

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2122-18

La délibération du conseil municipal en date du 28 mars 2014 fixant à trois le nombre des adjoints au maire,

Le procès-verbal de l'élection et de l'installation de Monsieur Bastoi AMANI en qualité de deuxième adjoint au maire, en date du 28 mars 2014,

CONSIDERANT la nécessité pour la bonne marche des affaires communales de procéder à une délégation de signature du maire au bénéfice du deuxième adjoint,

ARRETE

Article 1 Il est donné délégation de signature, pendant les absences du maire, à Monsieur Bastoi AMANI, adjoint au maire,

Article 2 : La secrétaire de mairie est chargée de l'application du présent arrêté qui sera publié et notifié à l'intéressé et dont une ampliation sera transmise à Monsieur le préfet du département de Seine-et-Marne

Fait à Valence-en-Brie, le 25 juin 2019

Le Maire,

Serge VAUCOULEUR

